



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juin 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 juin 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention ce qui suit :

- Lors de l'allocution qu'il a prononcée devant le House Foreign Affairs Committee le 14 juin 2017, Rex Tillerson, Secrétaire d'État des États-Unis, a déclaré que la politique de son pays envers l'Iran était d'aider les éléments qui, à l'intérieur de l'Iran, permettraient une transition pacifique de l'actuel gouvernement, ajoutant qu'il était certain que ces éléments existaient.
- Cette déclaration exprime une volonté interventionniste éhontée qui va à l'encontre de tous les principes et normes du droit international, ainsi que de la lettre et de l'esprit de la Charte des Nations Unies; une telle attitude est inacceptable dans les relations internationales.
- Cette déclaration constitue également une violation flagrante des accords d'Alger de 1981 et d'autres traités auxquels les États-Unis sont partie. Dans les accords d'Alger, les États-Unis prenaient l'engagement, avec effet immédiat et pour l'avenir, de ne pas intervenir, directement ou indirectement, dans les affaires intérieures de l'Iran, que ce soit sur le plan politique ou militaire.
- Il est intéressant de noter que la déclaration de M. Tillerson intervient juste au moment où sont publiés des documents récemment déclassifiés qui apportent de nouveaux éclaircissements sur la responsabilité des agences américaines dans le renversement, le 19 août 1953, de Mohammad Mossadegh, Premier Ministre de l'Iran, qui avait été élu démocratiquement et jouissait d'une grande popularité. Ce coup d'État, mené avec l'appui de la Central Intelligence Agency, a brusquement interrompu la progression de l'Iran sur le chemin de l'indépendance, de la démocratie et du développement, et a imposé et maintenu pendant 25 ans une dictature qui a laissé de profondes cicatrices dans la société iranienne et sa conscience collective.
- Cette déclaration est également intervenue quelques semaines après la tenue en Iran d'élections présidentielles et locales vivement disputées, auxquelles plus de 71 % de la population ont participé. Le peuple d'Iran a maintes fois prouvé qu'il était le seul à décider de son destin et que, par conséquent, les tentatives d'ingérence des États-Unis dans les affaires intérieures iraniennes étaient vouées à l'échec. Le peuple iranien a appris à résister et à être indépendant, comme l'a montré la révolution islamique de 1979.



- Le Gouvernement iranien attend de tous les États qu'ils condamnent des déclarations politiques aussi grotesques et conseille au Gouvernement des États-Unis d'agir de manière responsable et de se conformer aux principes consacrés par la Charte et le droit international.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Gholamali **Khoshroo**
